

Assemblée Générale Annuelle - ASSQ

Le lundi 14 mai à 17h00

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des AGA de 2016 et de 2017
4. Présentation du CA
5. Modification aux statuts
6. Activités 2017-2018
7. États financiers
8. Varia
9. Fermeture de la réunion

1. Ouverture

Le registraire Eric Lacroix nous informe que le quorum est actuellement à vingt personnes. Maxime Lacroix et Emilie Lavoie-Charland font le décompte, et le quorum est constaté, avec trente-six membres présents pour l'AGA.

2. Adoption de l'ordre du jour

Eric Lacroix propose l'adoption de l'ordre du jour, Maxime Lacroix Appuie. Le président Louis-Paul Rivest ouvre officiellement l'Assemblée Générale Annuelle.

3. Adoption des procès-verbaux de 2016 et de 2017

Proposition 1: Que soit adopté le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres de l'ASSQ tenue le 6 mai 2016 à l'Université Laval.

Une copie du procès-verbal a été distribuée aux membres présents. Nathalie Madore propose l'adoption de cette proposition, Isabelle Auger seconde. Aucun vote n'est demandé.

Proposition 1: Que soit adopté le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres de l'ASSQ tenue le 12 mai 2017 à l'Université Laval.

Une copie du procès-verbal a été distribué aux membres présents. Eric Lacroix propose l'adoption de cette proposition, et Lise Charrette seconde. Aucun vote n'est demandé.

4. Présentation du CA

Louis-Paul Rivest présente les membres du Conseil d'Administration (CA), et informe l'assemblée que le CA est à la recherche d'un ou d'une secrétaire. Les membres actuels sont :

Louis-Paul Rivest (Président), Valérie Roy (Vice-Présidente), Eric Lacroix (Registraire), Laurence Desbois-Bédard (Trésorière), Maxime Lacroix (Représentant Étudiant), Emilie Lavoie-Charland (Directrice des Communications)

Louis-Paul Rivest explique que Geneviève Picher (Ancienne Vice-Présidente) ainsi que Katlyn Thibodeau (Ancienne Secrétaire), ont mis fin à leur participation au CA en cours de mandat. Il explique qu'il est difficile de maintenir une stabilité au sein du CA. Par exemple, les trois postes

qui étaient ouvert aux élections en décembre 2017 ont été repris par les membres existants (Eric Lacroix et Valérie Roy) ou ont été nommés par le CA, faute de demandes (Laurence Desbois-Bédard).

Pour régler la problématique de stabilité, le CA a discuté d'intégrer la période de mise en candidature au CA de l'ASSQ en même temps que le colloque et l'AGA. Ceci permettrait aux membres désirant s'impliquer dans l'Association de profiter du colloque pour récolter la signature nécessaire à la mise en candidature, et de profiter de la présence des membres du CA pour bien comprendre leurs rôles. Cette intégration avec le colloque et l'AGA permettrait aussi de faire les élections plus rapidement, soit à la fin juin (puisque'il faut donner un délai de 30 jours pour les candidatures, et que le colloque est généralement en mai).

5. Modifications aux statuts

Après avoir discuté du recrutement d'administrateurs pour le CA, les membres sont invités à voter les 3 modifications aux statuts. Les trois propositions sont présentées et expliquées, puis, chacune d'elle est discutée.

Proposition 3 :

L'article 13.01 qui se lisait

13.01 À l'exception du représentant des étudiants, les membres du conseil d'administration sont élus par les membres en règle par le biais d'une élection postale ou par voie électronique. Tout membre sortant est rééligible s'il possède les qualifications requises. Toutefois, un membre ne peut occuper le poste de président pendant plus de quatre (4) années consécutives.

devient

13.01 À l'exception du représentant des étudiants, les membres du conseil d'administration sont élus par les membres en règle par le biais d'une élection postale ou par voie électronique. Tout membre sortant est rééligible s'il possède les qualifications requises. Toutefois, un membre ne peut occuper le poste de président pendant plus de deux (2) mandats consécutifs.

Jean-François Plante propose l'adoption de la proposition 3 et Mario Montégiani seconde.

Questions :

- Jean-François Plante demande des précisions quant à la durée d'un mandat. Eric Lacroix indique qu'il est de 2 ans, mais que la proposition suivante couvre le fait que les mandats actuels devront être prolongés.
- Danielle Lavoie demande si nous devrions changer le début de la période d'inscription des membres du 1^{er} Janvier au 1^{er} Juillet. L'idée n'est pas poursuivie.
- Lise Charrette demande si nous devrions procéder aux élections au même moment qu'à l'AGA. Eric Lacroix rappelle qu'il n'y a jamais eu de vote pour élire un membre du CA. Emilie Lavoie-Charland mentionne que l'AGA serait un bon moment pour un candidat potentiel de collecter les signatures nécessaires à une candidature.

Danielle Lavoie demande le vote pour la proposition. La proposition est acceptée à l'unanimité.

Proposition 4 :

L'article 13.05 qui se lisait

13.05 Les mandats des membres du conseil d'administration sont de deux (2) ans et débutent officiellement le premier (1er) janvier pour se terminer le trente et un (31) décembre de l'année suivante.

devient

13.05 Les mandats des membres du conseil d'administration sont de deux (2) ans et débutent officiellement le premier (1er) juillet pour se terminer le trente (30) juin de l'année de la fin du mandat.

Eric Gagnon propose la proposition 4, et Rebecca Tremblay seconde.

Questions :

- Jean-François Plante demande si la date de mise en effet des propositions devrait être modifiée. Louis-Paul Rivest reporte cette question à la prochaine proposition.

Aucun vote n'est demandé.

Proposition 5 : les modifications adoptées en 3 et 4 prennent effet à partir du 1er juillet 2019.

Suite à la question de Jean-François Plante, il est suggéré de modifier la proposition 5.

Proposition 5 (nouvelle version) : Que les mandats du CA déjà en cours soient prolongés de 6 mois, et que les modifications proposées en 3 et en 4 prennent effet à partir du 31 Décembre 2018.

Sébastien Matte propose et Nathalie Madore appuie. Aucun vote n'est demandé, la proposition est acceptée à l'unanimité.

6. Activités 2017-2018

Les activités suivantes se sont déroulées :

- Réunion conjointe avec le CRM : 12 mai 2017 à l'Université Laval. Une enquête SOM a été effectuée et le score est de 8.2 pour la satisfaction globale.
- Septembre 2017 : tournois de golf à Shawinigan (Organisateur, Claude Ouimet)
- Le CA a fait un appel à projets auprès des associations étudiantes en mathématiques et statistique des universités québécoises. Seule l'Université Laval a fait une demande, l'appel n'a pas eu beaucoup de succès.
- L'année 2017 a beaucoup été consacrée à l'apprentissage et la maîtrise des outils administratifs : compte PayPal (complexité dans le transfert de propriétaire de compte), Registre des entreprises, Hébergement du site web.
- Financement de la journée de la statistique (avril 2018, Université Laval) et du Colloque R à Montréal (4-6 juillet 2018).
- Convergence : nous remercions Bouchra Nasri et Bruno Rémillard pour leur rôle de rédacteur en chef. Lorsqu'ils ont indiqué au CA qu'ils ne poursuivraient pas leur mandat,

- il a recherché un nouveau rédacteur. Pierre Lavalé a accepté de prendre ce rôle. La salle a applaudi en apprenant la nouvelle. Louis-Paul Rivest explique que M Lavalé aimerait avoir un produit fini plus attrayant que le format actuel (page web). De plus, la publication d'un PDF permettrait aux membres de partager Convergence avec des collègues n'ayant pas accès à un réseau internet externe, ou pour lesquels le site web de l'ASSQ serait barré par la compagnie. Lise Charrette mentionne qu'elle comprend l'argument de Pierre Lavalé d'avoir un produit fini. Louis-Paul explique les limitations actuelles de Convergence (recherche d'article difficile, boutons de retour non efficace). Emilie Lavoie-Charland mentionne qu'elle a un peu de travail à faire pour améliorer le format de convergence et qu'elle planifie le faire au courant de l'été.
- Page facebook (689 likes) et groupe facebook (100 membres). Il est expliqué que la directrice des communications tente de maintenir un bon niveau d'activité sur la page facebook.
 - Membres au 1^{er} mai 2018 : 79 statisticiens, 12 membres affiliés, 9 membres institutionnels (SOM Recherche et sondages, Institut de la statistique du Québec, Université Laval, Services conseils Hardy, Solution Stat, Statistique Canada, UQAM, CHU Ste-Justine, Delta Statistiques, Sigmum Management. Mr Rivest indique que le nombre de membre suite au Colloque sera légèrement plus élevé (environ 10 inscriptions supplémentaires) que celui présenté.

Suite à la présentation des activités, Lise Charrette suggère quelques activités que nous pourrions considérer pour promouvoir la statistique : offrir une bourse à l'expo science provincial, contribuer aux 24 heures des sciences et offrir une bourse de l'ASSQ aux Universités québécoises.

7. États financiers

La trésorière Laurence Desbois-Bédard présente le bilan financier pour l'année 2017. Elle explique que contrairement à l'habitude, le Colloque ne générera pas de revenus cette année. Elle explique qu'il y a des frais d'avocats (700\$) cette année puisque l'ASSQ a presque été fermée en janvier 2017. La trésorière indique que pour l'année 2017, un surplus d'environ 16 000\$ est resté au compte. Myrto Mondor demande s'il est correct d'avoir un si gros montant en banque. Emilie Lavoie-Charland ajoute que c'est pour cette raison que l'ASSQ avait fait un appel aux associations étudiantes à proposer des projets qui pourraient être financés par l'ASSQ. Il est proposé que l'ASSQ offre d'emblée des bourses aux universités où les professeurs pourraient déterminer les récipiendaires (par exemple une bourse pour le meilleur projet de fin d'étude). Lise Charrette indique qu'un prix en sciences pour un projet qui est lié à la statistique et à la vulgarisation de la statistique pourrait aussi être pertinent.

Proposition 6 : Que soit approuvé le bilan financier de l'année 2017 préparé par la trésorière de l'ASSQ et présenté lors de l'Assemblée Générale.

Lise Charrette propose, Eric Lacroix appuie. Aucun vote n'est demandé.

Proposition 7 : Que le bilan financier de l'ASSQ pour l'année 2017 ne soit pas soumis à une vérification comptable.

Marc Simard propose, Maxime Lacroix appuie. Aucun vote n'est demandé.

Proposition 8 : Que l'échelle de cotisations annuelles suivante soit en vigueur pour l'année 2018. Membres individuels (50\$), Membres étudiants temps plein (0\$), Membres institutionnels (300\$).

Laurence Desbois-Bédard propose, Marc-André Thivierge seconde. Rebecca Tremblay et Marc-André Thivierge se demandent s'il est nécessaire de faire cette proposition à chaque année. Eric Lacroix mentionne que le montant de la cotisation annuelle n'est pas mentionné dans les statuts. On se demande si dans le futur ce serait vraiment nécessaire de discuter de cette proposition.

Proposition 9 : Que pour l'année 2018, la gratuité d'adhésion soit offerte sur demande à tout étudiant inscrit à temps plein à un programme universitaire reconnu par l'ASSQ.

Emilie Lavoie-Charland propose, Rebecca Tremblay seconde. Un amendement est proposé pour inclure 2019 dans la proposition. Aucun vote n'est demandé.

8. Varia

Stabiliser le comité d'administration

Société Statistique du Canada (McGill, 3-6 juin 2018) : un souper de l'ASSQ est au programme le lundi 4 juin à 17h30. L'ASSQ paiera la première et peut être la deuxième bière aux membres qui seraient intéressés à participer. Lise Charrette demande s'il serait intéressant de recruter des étudiants à ce souper, mais Jean-François Plante souligne qu'une activité est déjà organisée pour les étudiants.

10. Fermeture de la réunion

Eric Lacroix propose la fermeture de la réunion, Maxime Lacroix seconde. Louis-Paul Rivest déclare que l'Assemblée Générale est terminée.